



Bulletin d'information No 42 – mars 2025

Collusions incestueuses !

On sait depuis longtemps que l'association Suisse Eole n'est qu'une baudruche financée très largement par la Confédération par le truchement de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN).

On sait également qu'elle n'a pas d'employés mais que sa dizaine de collaborateurs ne sont autres que des salariés de la société d'ingénieurs **Planair SA**, Forte de plus de 150 collaborateurs, elle dispose de neuf succursales en Suisse et en France voisine. Entre diverses activités, Elle fait du **conseil et du développement éolien**, assistant par exemple un promoteur vaudois à la réputation plutôt sulfureuse dans ses recherches d'investissements.

Promotion éolienne, développement éolien : en subventionnant Suisse Eole, l'OFEN sait bien qu'il subventionne indirectement Planair SA. Reste à trouver une liaison avec le monde politique. Pas de problème, la réponse est au **registre du commerce** : le célèbre Roger Nordmann est président de Planair SA et Lionel Perret, « directeur » de Suisse Eole, vient d'entrer au conseil d'administration au début de l'année.

Mais jusqu'à quand les médias resteront-ils sourds, aveugles et silencieux ?

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

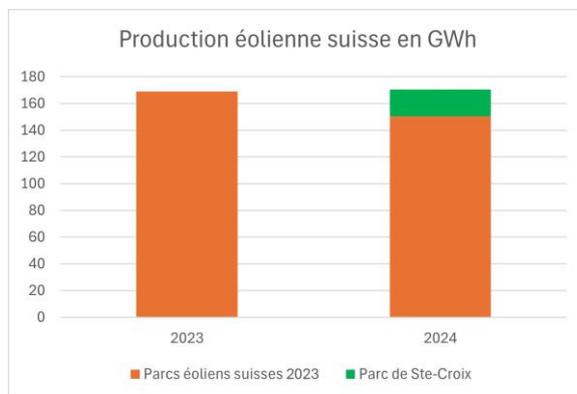


Suisse

Stagnation de la production éolienne suisse en 2024 malgré l'ajout du parc éolien de Ste-Croix

L'an dernier, le lobby Suisse Eole, ses alliés et ses mercenaires avaient claironné leur satisfaction en présentant les chiffres de la production éolienne de 2023 : 169 GWh !

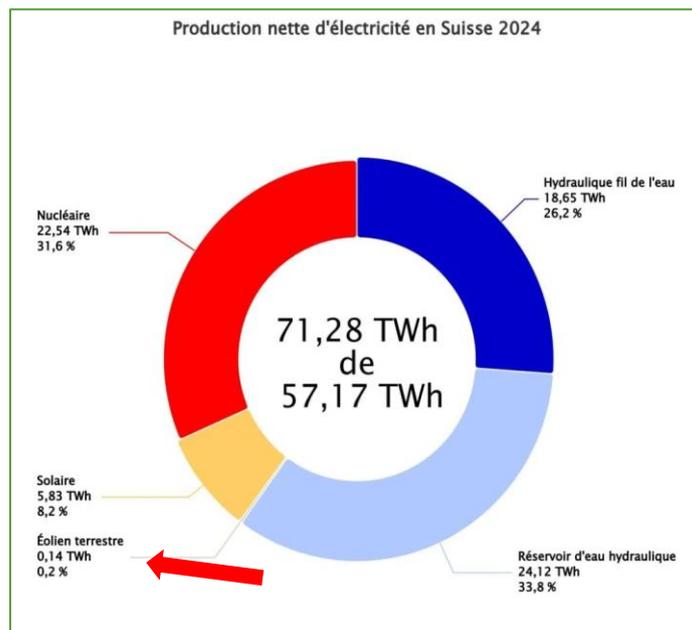
Un record absolu qui justifiait plus que jamais les efforts en cours pour poursuivre l'expansion éolienne salvatrice. Malheureusement, selon Swiss Energy-Charts, les chiffres de l'année écoulée se sont avérés décevants avec une baisse moyenne significative (voir la partie orange du diagramme ci-contre).



Suisse Eole reprend pourtant sans vergogne son discours triomphant et affirme qu'un nouveau record a été battu en 2024. Une analyse des chiffres de Swiss Energy Charts (voir diagramme ci-dessus) montre que la baisse générale de la production a été compensée par la prise en compte du nouveau parc de Ste-Croix (en vert) avec ses 20.1 GWh produits en 2024.

Mais finalement, peu importe : quelles que soient les sources officielles, la production éolienne plus ou moins haute selon les années est toujours aussi fluctuante. Et surtout, elle reste misérablement anecdotique.

En 2024, toujours selon Swiss Energy Charts, elle n'était que de 0.2% de toute l'électricité produite en Suisse. Il faudrait des milliers d'éoliennes pour atteindre une production un peu consistante : on en est encore très loin et ce ne sont pas les gesticulations mensongères du lobby éolien qui vont y changer quelque chose.



BRÈVES

Initiatives fédérales : des efforts coordonnés à intensifier. Participez !



La récolte des signatures vaudoises dans le terrain est organisée par une série de participations aux marchés et autres manifestations auxquelles chacun est invité à participer. Elle est planifiée sur le [site PLVD](#) (mot de passe : PLVD2025).

Il suffit alors de choisir les dates et de les annoncer à Patrick Badan, membre du bureau du comité.

patrickpdv@bluewin.ch +41 (79) 6347275

Michael Frank, l'apparatchik d'AES, le super lobby !



Il est directeur de l'**AES**, Association faitière du secteur électrique suisse située un cran au-dessus de Suisse Eole. Michael Frank est un vieux briscard qui a été notamment au cœur de la campagne Mantelerlass. Il est l'un des plus influents acteurs du raidissement des lois destinées à imposer et accélérer l'éolien en Suisse. Dans un récent article publié par le nouveau site [SwisPowerShift](#), il s'en prend aux affreux opposants dont il critique évidemment l'égoïsme en ressortant l'inévitable « **Not in My Back Yard** ». Mais il profère aussi une nouvelle énormité : « *Sous prétexte de protéger l'environnement et le paysage, certaines associations (...) parfois sans lien direct avec le projet, usent – et abusent – de leur droit de recours de manière systématique. (...) ces opposants refusent les discussions en amont, uniquement pour pouvoir ensuite saisir la justice* ».

Ben voyons, les associations ont tellement d'argent qu'elles ne savent plus comment le dépenser !

Mais que ce soit dans le canton ou au niveau suisse, on attend toujours les propositions de discussions « en amont... ».

Vaud

Répétez vos mensonges : ils deviendront vérités et les médias n'y verront que du feu...

Par les temps qui courent, cette méthode de communication politique fait flores. Il faut dire qu'elle est largement facilitée par la multitude de possibilités de mentir qu'apportent désormais les technologies de l'Intelligence artificielle. Que ce soit par les images, les écrits et même la parole, avec une rapidité et une facilité déconcertantes. La multiplication des « Fakes » pollue progressivement tout l'univers informationnel. À tel point que la méfiance gagne progressivement chacun de nous. Sans aller encore si loin, mais cela ne saurait tarder, nos adversaires utilisent systématiquement les mensonges répétés pour fabriquer des certitudes dans l'esprit des médias et de la population. Deux exemples :

« Fake » No 1 : production des parcs éoliens, l'exemple de Ste-Croix

« ...ce ne sont pas moins de 20.1 GWh que les 6 éoliennes ont produit tout au long de l'année 2024 (...) soit l'équivalent de la consommation annuelle de 8'000 ménages »

Cette affirmation du dernier [communiqué](#) de Romande Energie est mensongère. Comme chaque fois que l'on parle de parcs éoliens et que l'on veut montrer comme ils sont utiles à la population.

Si l'on fait le calcul, cela signifierait qu'un ménage suisse consommerait 2'500 KWh par année. C'est la moitié que ce qu'annoncent les [chiffres](#) de l'OFEN (5000 KWh) ou même ceux du très bon [site officiel](#) des cantons romands à 3000 à

4000 KWh, sans compter l'électricité pour l'eau chaude et le chauffage !

Nous avons déjà évoqué cette tromperie à propos du parc de Grandsonnaz dans le [Bulletin d'information No 23](#). Mais visiblement sans aucun effet, notamment auprès des médias dociles qui répètent ces sottises sans aucun esprit critique.

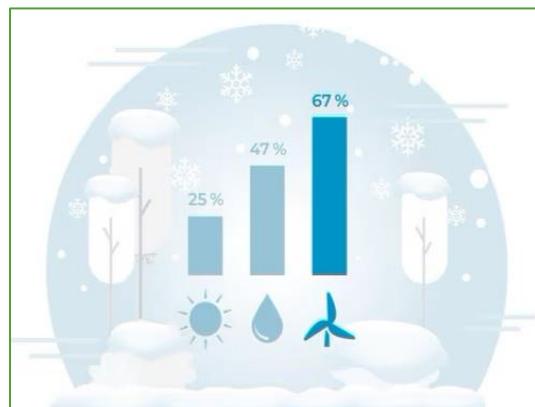


Parc de Ste-Croix, source : Romande Energie

« Fake » No 2 : production hivernale, la rengaine de Suisse Eole

« Le courant éolien est le pilier hivernal de l'approvisionnement énergétique ».

Bien que nous ayons démontré à maintes reprises qu'elle était totalement fautive comme dans le Bulletin d'information [No 12](#), cette affirmation est répétée jusqu'à la nausée chaque fois que Suisse Eole ou ses affidés ouvrent le bec. De plus, pour étayer ses mensonges, le lobby s'appuie sur un schéma totalement trompeur qui montre que l'éolien est à 67% là où le solaire et l'hydraulique ne sont qu'à respectivement 25% et 47%. Sauf qu'il ne s'agit pas de la production mais du pourcentage hivernal de la production*. Ce qui change tout puisque comme on l'a vu dans l'article précédent, la production éolienne suisse n'est que d'environ 0.2% de la production électrique, soit presque rien. Alors, convenons que 2/3 de presque rien ne constituent pas un pilier car il est aussi mince et fragile qu'une allumette !



Source : Suisse Eole

* chiffre en soi largement exagéré puisque les 2/3 ne sont presque jamais atteints.

L'invité* : Christophe de Reyff

Physico-chimiste, Dr ès sc., a été durant 23 ans collaborateur scientifique à l'OFEN, en charge de la recherche énergétique.



Un futur réseau *smart grid* pour gérer des sources d'énergies intermittentes ?

Certes, d'ici 2050 il y aura à gérer progressivement une complexité de flux électriques de plus en plus grande ; mais ce qui est à considérer en priorité ce sera surtout leur intensité excessive ou leur faiblesse, l'une et l'autre souvent soudaines, fluctuantes et aléatoires suivant le vent et le soleil. Rappelons la règle de base incontournable en matière d'électricité : la production doit exactement correspondre à la demande au même instant. Il est dangereux de fonder la sécurité d'approvisionnement en électricité sur le réseau lui-même, fût-il du genre *smart grid* !

En effet, lorsqu'il y a des lacunes de production – comme c'est le cas la nuit et par temps couvert pour le solaire photovoltaïque (PV), et sous dépression par calme plat pour l'éolien –, il arrivera souvent que leur production chute ou fasse défaut de façon aléatoire. Un réseau numérique ne pourra pas remplacer un manque de production. Il ne pourra qu'appeler à la rescousse une autre production pour se substituer à ces manques. Il faudra alors mettre en œuvre des installations, dites de *backup* rapidement opérables, par exemple, en plus des centrales hydrauliques déjà sollicitées en premier recours, des centrales à gaz à enclenchement rapide pour y suppléer, une chose qui est aberrante si l'on souhaite sortir des agents fossiles !

De même, à l'inverse, en cas de surproduction, comme ce serait la situation réaliste en été en milieu de journée avec un parc PV de plusieurs dizaines de GW, tel qu'on le prévoit en Suisse dans la loi sur l'énergie, il n'y aura que la solution abrupte d'« effacer », en les débranchant, ces surproductions énormes qui seront ingérables par un réseau jamais dimensionné pour devoir assumer plusieurs dizaines de GW déboulant soudain sur ses câbles. Ces surproductions non seulement ne seront pas transportables par le réseau, mais aussi ne trouveront pas preneurs puisqu'elles dépasseront de loin la demande. Ainsi, le réseau numérique n'aura plus que cette unique possibilité d'action, aberrante elle aussi : débrancher à distance les autoproducteurs disposant d'une installation PV et cela précisément aux moments où ils assureront le plus de production qu'ils souhaiteraient continuer de revendre aux entreprises électriques ! Mais celles-ci ne voudront plus leur acheter cette électricité, faute d'assez de clients auxquels la revendre. On rencontre déjà, de façon modeste pour l'instant, ce phénomène extraordinaire, et tout à fait anormal, de prix négatifs de l'électricité en Europe, dus aux excès de production à partir de sources renouvelables aléatoires : en été 2024, ce sont déjà plus de 292 heures pleines (soit 12 jours, ou plus de 3,3% de l'année) durant lesquelles était offerte sur le marché européen EPEX SPOT (European Power Exchange) une électricité à prix négatif, car celle-ci ne trouvait pas preneur !

Une étude récente de l'EPFL prédit que, dès que les nouvelles sources d'énergie renouvelables intermittentes, par définition non pilotables, parviendront déjà à un niveau de seulement 13% dans notre approvisionnement (soit quasiment demain), il y aura un danger de survenue sur le réseau d'instabilités qui commenceront à perturber son indispensable fonctionnement stable. Il gère actuellement un ruban de 7 GW en moyenne, descendant la nuit jusqu'à 4 GW et pouvant monter aux heures de pointe jusqu'à 10 GW, mais pas au-delà. D'ici 2050, avec quelques centaines de milliers de pompes à chaleur et cinq millions de véhicules électriques, concrétisant ainsi le tout électrique recherché, la demande moyenne de la consommation croîtra fortement et sera alors autour de 10 GW avec un ruban de base de 6 GW et des pointes autour de 15 GW, mais pas de plusieurs dizaines de GW.

Ainsi, paradoxalement, des *blackouts* menaceront-ils de se produire aussi bien par manque de production que par excès ! Le réseau, si sophistiqué soit-il, n'y pourra rien. Ce qu'il faut, c'est en tout premier lieu disposer de sources de production continues stables, et en partie pilotables, ayant priorité sur le réseau pour assurer à tout prix ce ruban de base, actuellement couvert par environ 2 GW de centrales hydrauliques au fil de l'eau et par près de 3 GW de centrales nucléaires. Les sources pilotables, telle l'hydraulique d'accumulation, pourront être complétées par des sources intermittentes, mais seulement de façon minoritaire, pour éviter des perturbations. Bref, on ne peut pas s'en remettre à un approvisionnement incertain basé sur de l'aléatoire, quelle que soit la qualité du réseau qui ne pourra jamais être le garant d'une nécessaire sécurité d'approvisionnement.

* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.